



Energy Commission Building, Ghana UnIrways Unlieu, Zone résidentielle de l'aéroport, PMB 76 Ministries POst Office, Accra –GHANA
TÉL. : (+233) 0302 817047, (+233) 0302 817049 FAX: (+233) 0302 817050 SITE INTERNET: www.erera.arrec.org COURRIEL :
info@erera.arrec.org

NOTE ADMINISTRATIF

7ÈME FORUM DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE RÉGULATION DE L'ÉLECTRICITÉ DE LA CEDEAO (ARREC)

1.0 DATE

La date du 7^{ème} Forum de l'ARREC est du **9 au 10 novembre 2022** (2 jours). Il sera précédé par le 19^e Comité consultatif des régulateurs et des opérateurs (19-CCRO) les 7 et 8 novembre 2022.

2.0 LIEU

Le 7^e Forum ERERA se tiendra au Centre international de conférences Sir Dawda Kairaba Jawara, une installation ultramoderne. Il se trouve à 10 min. de route de l'aéroport.

Forums précédents

Forum	Lieu	Année
1 ^{er} Forum	Accra, Ghana	2010
2 ^{ème} Forum	Abidjan, Côte d'Ivoire	2011
3 ^{ème} Forum	Dakar, Sénégal	2012
4 ^{ème} Forum	Banjul, Gambie	2013
5 ^{ème} Forum	Ouagadougou, Burkina Faso	2016
6 ^{ème} Forum	Cotonou, Bénin	2018

3.0 HÉBERGEMENT À L'HÔTEL

Pour l'hébergement, des chambres standard ont été négociées et réservées dans 2 hôtels pour tous les participants aux tarifs suivants par nuit, petit-déjeuner buffet inclus :

- **Hôtel Sunset Beach - 84,00 \$**
- **African Princess Hotel - 129 \$**

Les participants doivent payer leur propre hébergement ainsi que les frais encourus pendant leur séjour.

4.0 ARRIVÉE ET DÉPART

Des dispositions ont été prises pour venir chercher les participants à l'arrivée ainsi qu'au départ.

Les participants parrainés par leurs institutions doivent bien vouloir envoyer leurs billets par info@erera.arrec.org pour que les dispositions nécessaires soient prises pour la prise en charge.

5.0 SALLE DE RÉUNION

La salle de réunion sera aménagée pour accueillir tous les participants.

Il y aura des projecteurs montés dans la salle de réunion pour que les participants puissent voir et suivre les présentations en anglais, en Français et en portugais.

Des désinfectants pour les mains seront fournis aux participants.

6.0 PROGRAMME

La note conceptuelle et le programme du 7e Forum de l'ARREC a été diffusés par courrier électronique. Des copies papier seront également disponibles lors de la réunion.

7.0 REPAS

Il y aura 2 pauses thé et collations par jour (matin et après-midi) pendant les 4 jours, c'est-à-dire du 7 au 10 novembre 2022 couvrant le 19^e CCRO et le 7e Forum ERERA. Un déjeuner buffet sera disponible pour tous les participants pendant la même période.

8.0 EXIGENCES DE VOYAGE - COVID-19

Tous les participants doivent présenter leur carnet de vaccination contre la COVID-19 au moment de monter à bord de leur vol. La même chose sera exigée à l'arrivée à l'aéroport à l'arrivée. Le même carnet de vaccination COVID-19 sera requis au point de départ.

9,0 PER DIEM

Les participants parrainés par l'ARREC recevront leur indemnité journalière comme indiqué dans leurs lettres d'invitation. Par conséquent, les participants parrainés doivent mettre leur carte d'embarquement à disposition pour la collecte afin de faciliter le processus.

10.0 ÉTIQUETTES NOMINATIVES

Les participants recevront des étiquettes de conférence le premier jour. On s'attend à ce qu'il soit porté tout au long de la période des 2 réunions.

11.0 IDENTIFICATION

Les participants, en particulier les ressortissants non Gambiens, sont priés de porter une pièce d'identité, idéalement un passeport. Cela vous sera demandé à l'hôtel pour l'enregistrement.

12.0 PAIEMENT À L'HÔTEL

Le paiement peut être effectué à l'hôtel en espèces et par carte Visa.

13.0 PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Les participants sont priés de remplir la feuille de présence à fournir chaque matin pendant la période de la réunion.

14.0 ACCÈS INTERNET

Il y aura un service Wi-Fi gratuit qui sera disponible sur le lieu de la réunion et dans les chambres d'hôtel.

15.0 MONNAIE LOCALE

La monnaie locale est le Dalasi. En ville, le taux de change se situe entre 5,7 et 6,1 dalasi pour un dollar.

16.0 TAXES AEROPORT

Les voyageurs vers la Gambie devront payer une taxe de vingt dollars (20 \$) au point d'entrée et de sortie. Cependant, les voyageurs munis de passeports diplomatiques sont exemptés.

L'ARREC sera responsable du paiement de cette taxe. Veuillez venir avec vos reçus qui seront nécessaires pour les remboursements.

17.0 RENSEIGNEMENTS

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les responsables suivants :

1. *M. Oumar Bangoura* par obangoua@erera.arrec.org ou
2. *Mme. Sylvana Apaloo-Kpeglo* via info@erera.arrec.org
3. *M. Uwem Thompson* via uthompson@erera.arrec.org